

**MINISTERE DE L'AGRICUTURE ET DES
AMENAGEMENTS HYDRAULIQUES**

-----oOo-----
SECRETARIAT GENERAL

-----oOo-----
**AUTORITE DE MISE EN VALEUR
DE LA VALLEE DU SOUROU**



BURKINA FASO
Unité- Progrès –Justice

-----oOo-----

**EXTRAIT DU RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DE L'AMVS**

A

**L'ASSEMBLEE GENERALE DES ETABLISSEMENTS
PUBLICS DE L'ETAT (AG/EPE)**

EXERCICE 2016

18^e session de l'AG/EPE

I - PRESENTATION DE L'AMVS

✚ Acte de création de l'Autorité de Mise en valeur de la Vallée du Sourou (AMVS) :

Kiti n°86-286/CNR/PRES du 14 juin 1986

✚ Référence du décret portant adoption du statut particulier de l'AMVS :

Décret n° 2001-001/PRES/PM/MEE du 16 janvier 2001.

✚ Principales missions de l'AMVS :

- la recherche, la mobilisation, la mise en place et la gestion des financements ;
- l'étude et le contrôle de l'aménagement et de l'exploitation rationnelle des terres situées dans la vallée du Sourou et dans la haute vallée du Mouhoun ;
- la mise en place et le contrôle des infrastructures indispensables à l'exploitation des terres suscitées et des équipements annexes ;
- la participation, en rapport avec les services intéressés, à toutes les actions de mise en valeur et les recherches liées à l'exécution des projets ;
- la promotion de toutes les actions de protection de l'environnement ;
- le recouvrement des redevances conformément aux textes en vigueur.

✚ Principaux responsables de l'AMVS

Tableau 1 : Principaux responsables

Responsables	Nom & Prénoms	Référence et date de l'acte de Nomination	Date de prise de service	Nombre d'années de service révolu au poste (au 31 décembre 2016)
Président du Conseil d'Administration	Amidou SAVADOGO	Décret 2015-1250/PRES-TRANS/PM/MARHASA/MEF du 9 novembre 2015	21/10/2015	1 an 2 mois 11 jours
Directeur Général	Robert M. OUEDRAOGO	Décret N°2016-819/PRES/PM/MAAH du 25 août 2016	06/09/2016	3 mois 25 jours
Directeur de l'Administration et des Finances	Alban SAWADOGO	Décret 2015-1141/PRES-TRANS/PM/MARHASA du 07 octobre 2015	09/10/2015	1 an 2 mois 23 jours
Agent Comptable	Mahamadou OUATTARA	Décret 2015- 469/ PRES-TRANS/PM/MARHASA du 14/04/2015	06/10/2014	2 ans 2 mois 26 jours
Directrice du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers	Alima DIABO/ CONGO	Décret 2015-477/PRES-TRANS/PM/MEF du 14 avril 2015	10/04/2012	4 ans 8 mois 21 jours

Personne Responsable des Marchés	Madi WININGA	Arrêté n°2014 -012/MEAHA/CAB du 21/02/2014	22/02/2014	2 ans 10 mois 07 jours
Directeur d'Appui à la Production et à la Valorisation Agricole	Fulbert PAROU	Arrêté n°2015-119/MARHASA/CAB du 10/08/2015	11/08/2015	1 an 4 mois 21 jours
Directeur des Aménagements, Infrastructures et Equipements.	Emmanuel COMPAORE	Arrêté n°2013 -087/MEAHA/CAB du 21/11/2013	22/11/2013	3 ans 1 mois 08 jours
Directeur des Affaires Foncières, de la Formation et de la Professionnalisation Agricole	Gninin NEBIE	Arrêté n°2015-128/MARHASA/CAB du 01/09/2015	02/09/2015	1 an 3 mois 29 jours
Directeur de l'Antenne AMVS Ouaga	O. Elie DIANDA	Note de service N°2015-042/MARHASA/SG/AMVS/DG/ao du 05/09/2015	05/09/2015	1 an 3 mois 26 jours

IV –ACTIVITES REALISEES AU COURS DE L'EXERCICE 2016 ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

Les activités programmées en 2016 ont été déclinées selon les actions prévues, et suivant les six (06) axes du plan stratégique et du plan d'actions de l'AMVS. Les résultats des principales activités se présentent comme suit :

IV.1. Principales activités réalisées au cours de l'exercice 2016

Tableau 2 : Etat de mise en œuvre des principales activités programmées en 2016

ACTIVITES	RESULTATS ATTENDUS	RESULTATS ATTEINTS	TAUX D'EXECUTION	OBSERVATIONS
Réhabiliter et reconverter 50 ha du périmètre de 210 ha de Sono en système semi-californien.	50 ha du périmètre des 210 ha de Sono sont réhabilités et reconvertis en système semi-californien	50 ha du périmètre des 210 ha de Sono ont été réhabilités et reconvertis en système semi-californien	100%	
Appuyer les OUEA dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs programmes annuels d'Opérations et Maintenance des infrastructures et équipements hydrauliques (O&M)	Les programmes annuels d'O&M des OUEA sont élaborés et mis en œuvre	Les programmes annuels d'O&M des OUEA ont été élaborés et mis en œuvre	100%	
Assurer l'animation en vue de créer dix (10) nouvelles OUEA sur les anciens périmètres irrigués de la vallée du Sourou	- Les activités d'animation du public cible sont assurées - 10 OUEA sont créées	- Les activités d'animation du public cible ont été assurées ; - Une OUEA a été créée et trois (03) autres en cours de création	55%	
Appuyer la production agro-sylvo-pastorale et halieutique	Produire 122 086 tonnes de produits agricoles	102 742 tonnes de produits agricoles ont été produits	84,16%	

IV.2. Analyse des indicateurs de performance liés aux activités :

IV.2.1. Indicateurs de performance d'appréciation

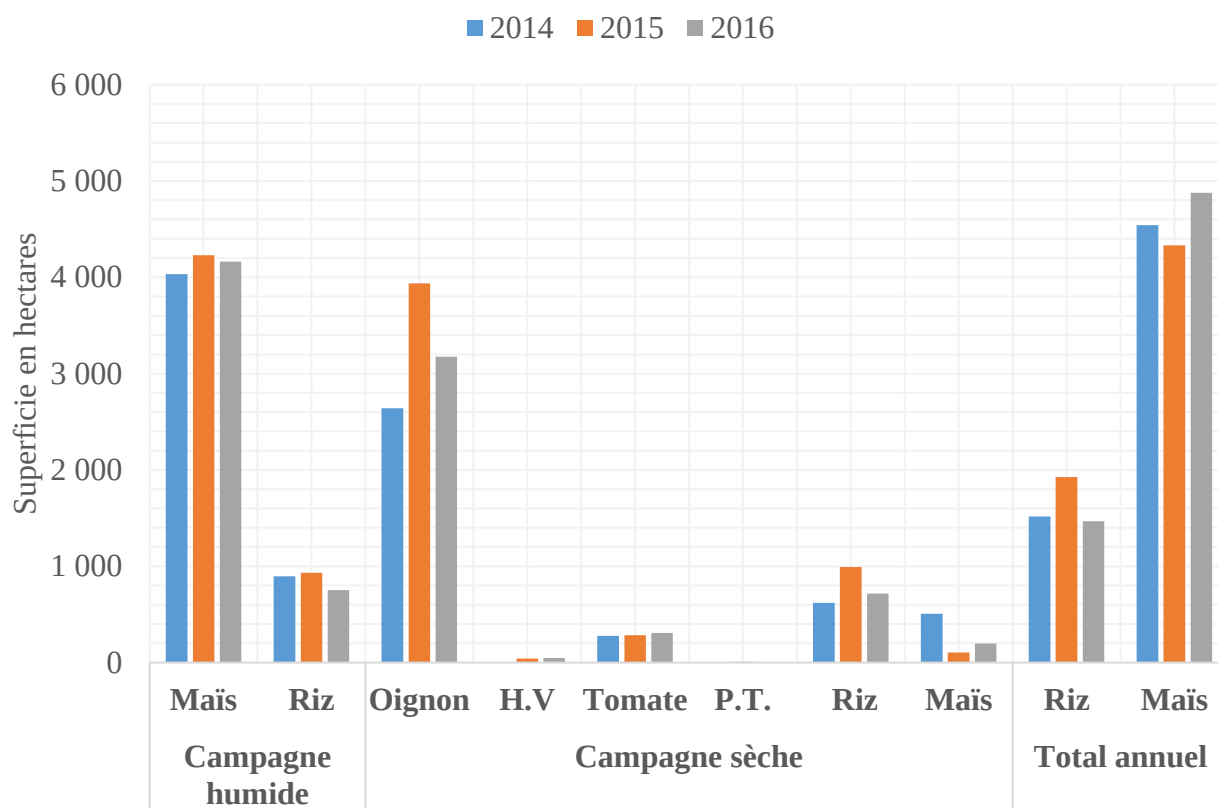
Tableau 3 : *Principaux indicateurs de performance.*

Indicateurs	Années	Campagne humide		Campagne sèche						Total céréales 2016	
		Maïs	Riz	Oignon	H.V	Tomate	P.T.	Riz	Maïs	Riz	Maïs
Superficie (ha)	2014	4 032	897	2 642	0	279	0	621	509	1518	4 541
	2015	4 228	933	3 936	43	286	10	994	105	1927	4 333
	2016	4 162,60	738,50	3 177,00	48,00	308,00	3,50	715,50	196,00	1 454	4 359
	Ecart 2016/2015	-1,55%	-20,85%	-19,28%	11,63%	7,69%	-65,00%	-28,02%	86,67%	-24,55%	0,59%
Rendements (kg/ha)	2014	4 200	5 000	20 500		21 500		5 500	4 103		
	2015	4 192	4 361	20 314	6 500	21 373	16 000	5 000	3 936		
	2016	3 610	4 710	22 000	6 100	22 770	21 500	5 000	4 000		
	Ecart 2016/2015	-13,88%	8,00%	8,30%	-6,15%	6,54%	34,38%	0,00%	1,63%		
Production (t)	2014	16 790	4 489	52 751	0	5 923	0	3 416	2 069	7905	18 859
	2015	16 725	3 939	64 984	281	6 302	154	4 968	411	8907	17 136
	2016	15 027	3 478	69 883	292	7 012	75	3 578	787	7056	15 814
	Ecart 2016/2015	-10,15%	-11,70%	7,54%	3,91%	11,27%	-51,30%	-27,98%	91,48%	-20,78%	-7,71%

Les résultats de la campagne agricole 2016/2017 ont été les suivants en matière de superficies emblavées et de productions agricoles:

- **Superficies emblavées** : 9859 ha sur une prévision de 11 455 ha soit de taux de réalisation de 86,07%. Elles étaient de 9414,5 ha en 2014/2015 et de 10 077,5 ha en 2015/2016, les superficies de 2016 sont en baisse de 2,17 % par rapport à 2015 en raison de la dégradation continuelle des anciens périmètres.
- **Production totale** : 102 742 tonnes de production agricole, contre 86536,12 tonnes en 2014 et 100186 tonnes en 2015 soit une hausse de 2,55% par rapport à celle de 2015/2016.

IV.2.1.1. Analyse de l'évolution des superficies emblavées



H.V : haricot vert ; P.T. : pomme de terre

Figure 1 : Evolution des superficies emblavées par spéculation

Les cultures dominantes sur les périmètres irrigués de la vallée du Sourou sont le maïs, le riz, l'oignon et la tomate. Le maïs est la culture qui occupe la plus grande superficie cumulée (CH+CS) sur 4 359 hectares. Cette superficie connaît une légère augmentation de 0,61% par rapport à l'année 2015 grâce une hausse des superficies de 86,67% au cours de la campagne sèche 2016/2017.

Par contre la superficie emblavée cumulée en riz ont connu une baisse 24,55% par rapport à 2015, passant de 1 927 ha à 1 454 ha. Cela s'explique par la reconversion des parcelles initialement destinées à production de riz à d'autres spéculations (polyculture). Quant superficie emblavée en oignon, d'oignon, elle a connu une baisse de 19,28% par rapport à la campagne 2015/2016 (figure 1).

IV.2.1.2. Analyse de l'évolution des rendements des principales cultures

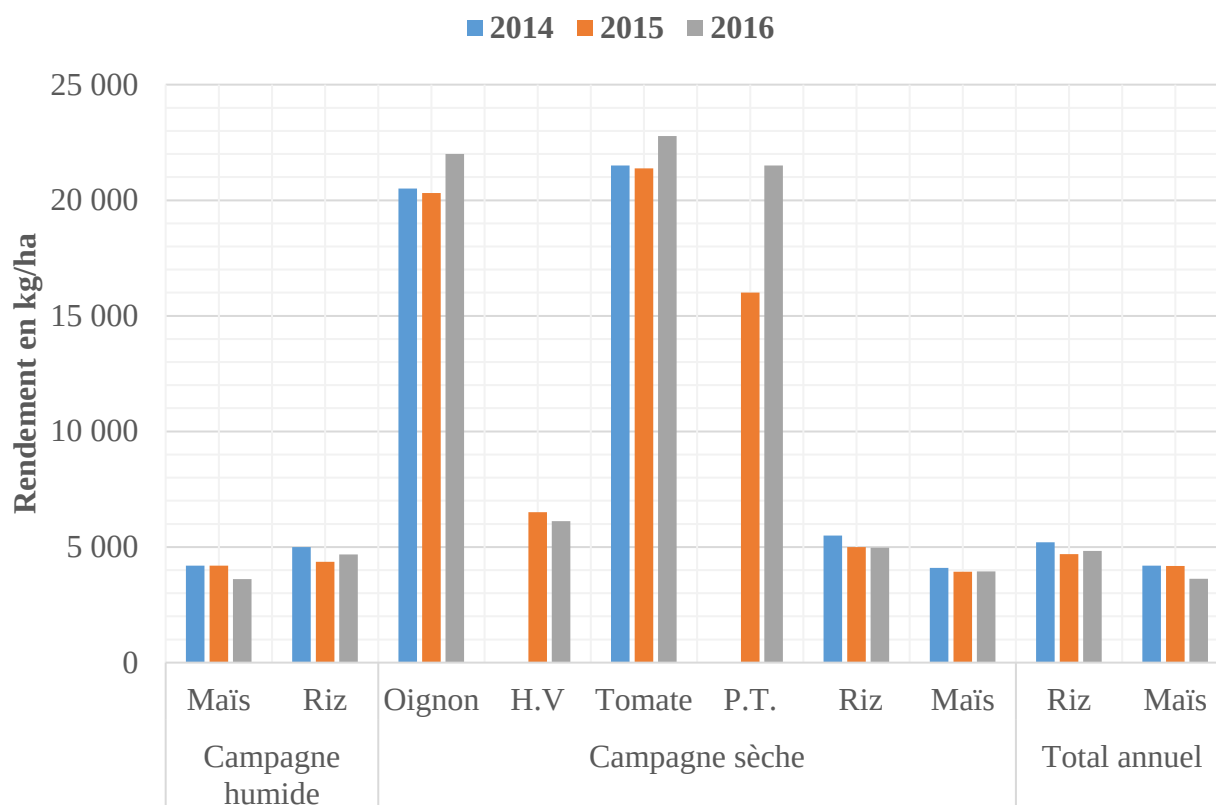


Figure 2 : Comparaison des rendements de 2016 des principales cultures à ceux de 2015 et 2014

Les rendements des principales cultures sont plus ou moins identiques par rapport à ceux de 2015. Mais de manière détaillée, on note une hausse des rendements du riz, de l'oignon, de la tomate et de la pomme de terre (confère figure 2). Ainsi, le rendement du riz a augmentés de 8%% en saison des pluies et est resté stable en saison sèche. Celui du maïs est en baisse de 13,88% en saison humide et en hausse de 1,63% en saison sèche.

Les augmentations sont de l'ordre de 8,3%, 6,54% et 34,38% respectivement pour l'oignon, la tomate et la pomme de terre. Cette situation pourrait s'expliquer par une meilleure maîtrise des itinéraires techniques de ces cultures par les exploitants et des conditions de production plus ou moins favorables (faible pression des nuisibles des cultures, ...).

IV.2.1.3. Analyse de l'évolution des productions des principales cultures

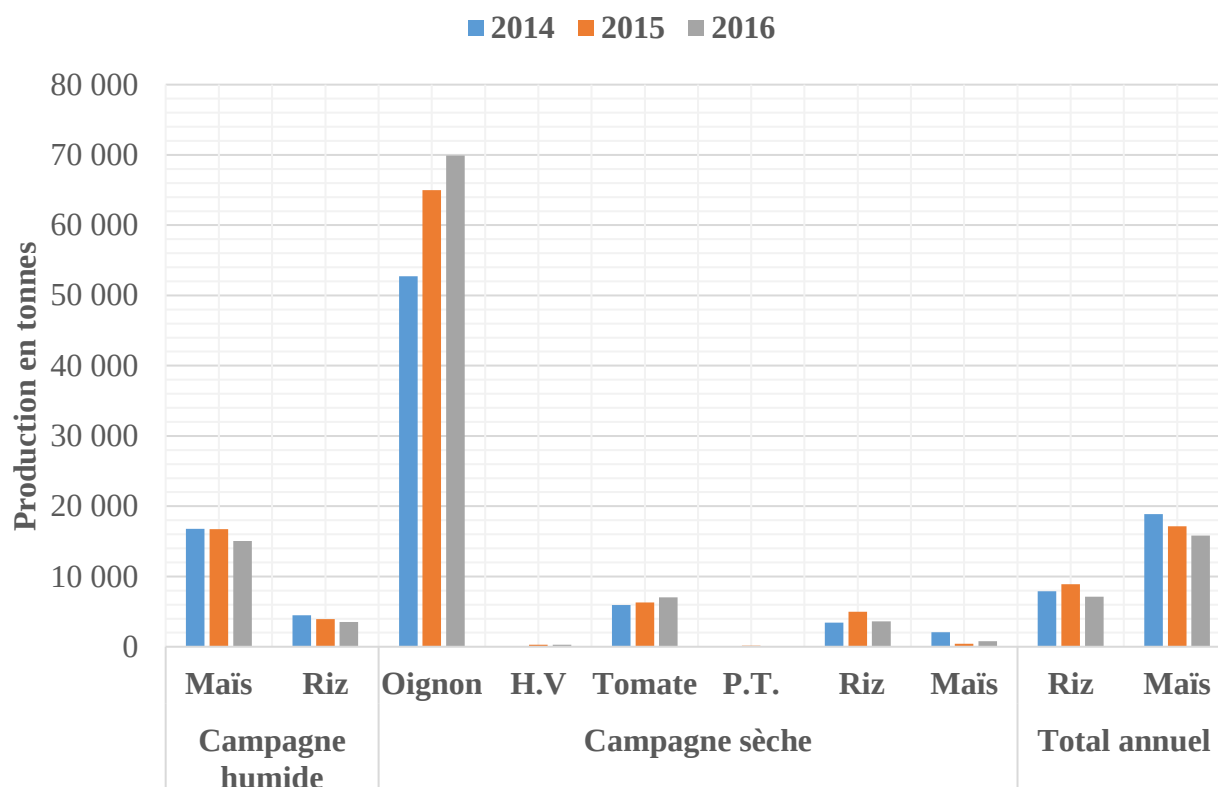


Figure 3 : Comparaison des productions de 2016 par rapport à celles de 2015 et 2014

La production des cultures céréalières (maïs et riz) au cours de la campagne agricole 2016/2017 est évaluée à 22 870 tonnes, soit une baisse de 12,18% par rapport à la campagne précédente (figure 3).

De façon désagrégée, il ressort que :

- la production de maïs, estimée à 15 814 tonnes, est en baisse de 7,71% par rapport 2015. La baisse de la production du maïs par rapport à la campagne 2015/2016 s'explique, par une baisse des rendements de l'ordre de 13,8% passant de 4186 kg/ha en 2015 à 3 610 kg/ha en 2016 (figure 2).
- la production de riz, estimée à 7056 tonnes, est en baisse de 20,78% par rapport à la campagne précédente. Cette diminution de la production est imputable à la diminution des superficies emblavées en riz.

La production des principales cultures maraîchères (oignon, tomate, haricot vert et pomme de terre), estimée à 79 570 tonnes, connaît une augmentation par rapport à celle de la campagne passée. Les productions des différentes spéculations se présentent comme suit :

- la production de l'oignon, estimée à 69 883 tonnes, est en hausse de 7,54% par rapport à la campagne passée. Cette augmentation de la production est due à une amélioration de la productivité ;
- la production de la tomate est estimée à 7 012 tonnes, en hausse de 11,27% par rapport à la campagne sèche 2015/2016.

En perspective, la réhabilitation des anciens périmètres et la modernisation des moyens d'exhaure de l'eau contribueront améliorer la productivité agricole sur les périmètres aménagés de la vallée du Sourou.

IV. 2.2. Indicateurs de performance de notation

Tableau 4 : *Indicateurs de performance*

Indicateurs*	Années	2014 (A)	2015 (B)	2016 (C)	Ecart entre 2014 et 2015 (C-B)	Observations
Taux d'emblavures des superficies		75%	89%	86%	-3%	
Taux de réalisation des productions céréalières (maïs et riz)		71%	69%	68%	-1%	53,85% pour le riz et 81,99 %pour le maïs
Taux de réalisation des rendements moyens de maïs et de riz		89%	85%	85%	0%	82% pour le riz et 95% pour le maïs
Taux de réalisation des rendements moyens de l'oignon		105%	94%	88%	-6%	

*ces différents sont calculés sur la base des prévisions annuelles.

XI. PERSPECTIVES

En termes de perspectives, les actions porteront en 2017 sur la poursuite des missions régaliennes de l'Etablissement et les défis majeurs tels que l'aboutissement du processus de restructuration de l'AMVS et la création de conditions favorables à l'atteinte des objectifs du PNDES visant le développement de l'Agropole du Sourou.

Les principales actions à mener sont :

- La poursuite du processus de restructuration et de dynamisation de l'AMVS,
- l'élaboration du plan d'actions 2017-2022,
- la recherche de financements, avec l'appui des tutelles technique et financière, pour la réalisation des projets d'aménagements hydroagricoles (réhabilitation 3818 ha d'anciens périmètres aménagés, électrification des stations de pompage, études de réalisations et requêtes de financement pour la réalisation des projets d'aménagement de 6812 ha de nouveaux périmètres irrigués).
- La poursuite des travaux de réhabilitation des anciens périmètres en fonction du budget de l'exercice 2017 ;
- la poursuite des travaux de réhabilitations d'infrastructures d'approvisionnement en eau potable au profit des populations des villages de Niassan, de Niassan - Koura et de Dédé ;
- l'accompagnement et le renforcement des capacités des organisations des usagers de l'eau et des structures faîtières des acteurs de la production et de la valorisation des produits agricoles (coopératives, transformateurs et commerçants).
- la coordination des interventions des partenaires au développement de la ZUP liées à l'objet de l'Etablissement.
- la mise en œuvre des différents plans de gestion (Plan Opérations et Maintenance des infrastructures et équipements hydro-agricoles, Plans de gestion de la fertilité des sols, plan de gestion des ravageurs et des pesticides, Plan de gestion environnementale)

